

Qu'est-ce qu'une proposition subordonnée circonstancielle de concession ?

- La **proposition subordonnée circonstancielle de concession** (appelée concessive) est utilisée lorsqu'un fait ou une action n'entraîne pas le résultat attendu. Elle exprime la contradiction entre 2 faits qui semblent pourtant liés dans une relation de cause à effet.
- Elle commence par : *alors que, tandis que, bien que, quoique, loin que, sans que, quand bien même, alors même que, même si, encore que.*
- Elle se conjugue à l'indicatif ou au subjonctif. Souvent il n'y a pas de verbe conjugué. On dit alors que la proposition est elliptique.

Exemples :

- *Même s'il pleut, il sort dehors.*
- La cause (Il pleut.) n'a pas l'effet prévu. (Il sort dehors malgré tout.)
- La subordonnée est bien une proposition subordonnée de concession.
- Elle commence par « *Même s'* ».
- *Bien qu'il soit malade, il sort.* *Bien que malade, il sort.*
- La cause (Il est malade.) n'a pas l'effet attendu. (Il sort malgré tout.)
- La subordonnée qui commence par « *Bien qu'* ».
- Ce sont bien des propositions concessives.
- La deuxième subordonnée est elliptique car le verbe n'est pas exprimé.

Attention !

Il ne faut pas confondre la concessive et l'oppositive. Dans une proposition de concession, les faits semblent liés entre eux par une relation de cause à effet. Dans une proposition d'opposition, les faits sont complètement indépendants.

Exemples : *Bien que fatigué, il travaille.* (Concession car l'effet produit est inattendu.)
Il travaille déjà alors que sa femme dort. (Opposition de faits indépendants.)

